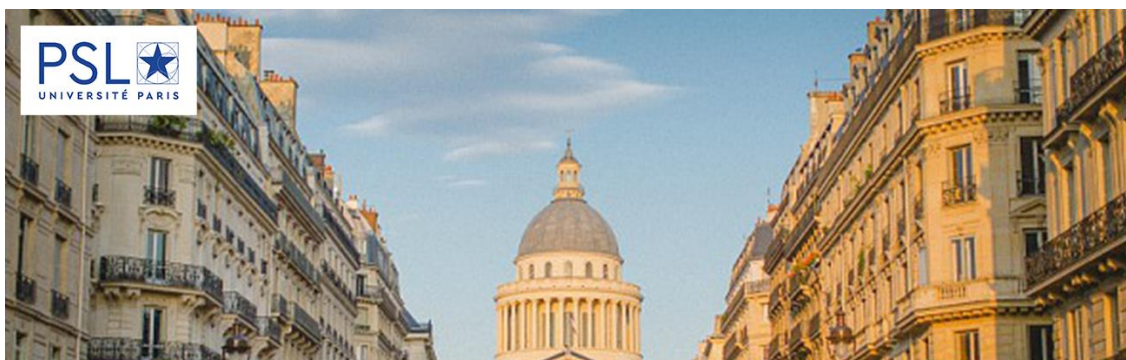


[View this email in your browser](#)



## Collectifs UROP@PSL

### Appel à manifestation d'intérêt 2023

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du dispositif **UROP@PSL** de son projet **ExcellencES**, l'Université PSL lance un appel à manifestation d'intérêt pour la constitution de **collectifs UROP** pour accueillir en stage de recherche des étudiantes et étudiants en premier cycle à l'Université PSL à partir de la rentrée 2023.

Les unités de recherche ou collectifs intéressés ont jusqu'au **31 mars 2023** pour répondre à cet appel, en complétant le **dossier via le formulaire Microsoft Forms** prévu à cet effet.

Si vous souhaitez plus de détails concernant le dispositif UROP@PSL, vous pouvez continuer la lecture de ce mail. Les conditions de réponse à l'AMI sont également détaillées au début du formulaire.

Nous vous invitons à relayer cet appel auprès des unités de recherche qui pourraient être intéressées par ce dispositif.

En vous souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

La Direction de la recherche

## Formulaire de réponse

### **En quoi ça consiste ?**

Ce dispositif est inspiré des « Undergraduate Research Opportunities Programs » (UROP) développés dans les plus grandes universités du monde. Il permettra, à terme, d'offrir des centaines de stages de recherche en laboratoire aux étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université PSL. Son but est de contribuer à modifier la culture universitaire en premier cycle, en y donnant un rôle central à la formation par la recherche, et plus généralement en y favorisant l'esprit d'initiative, l'autonomie des étudiants, et la culture de l'innovation. Il s'agit aussi d'une opportunité pour attirer d'excellents étudiants, dès le premier cycle, vers la recherche et de fournir notamment aux doctorantes et doctorants des opportunités d'encadrement.

### **Qui est concerné ?**

Les étudiants concernés sont, d'une part, les étudiants inscrits dans les licences de l'Université PSL ([Mathématiques et informatique](#), [Sciences des Organisations](#), [CPES](#), [Sciences pour un monde durable](#)), en priorité en L2, et, d'autre part, les étudiants de première année des grandes écoles (ingénieurs, normaliens et chartistes, niveau L3).

### **Quelles sont les modalités d'organisation ?**

Les stages doivent se dérouler tout au long de l'année universitaire, selon le schéma suivant : 1 jour/semaine entre la mi-octobre et la fin du semestre de printemps, puis 1 mois à temps plein en juin ou en juillet, pour une durée totale de travail correspondant à 2 mois pleins. Des ajustements par rapport à ce schéma général seront possibles, en fonction des spécificités des établissements, de celles des différentes disciplines et des contraintes des laboratoires.

Les stages peuvent inclure toutes sortes d'activités qui contribuent à la production du savoir (préparation et réalisations d'expériences en laboratoire, travail sur des bases de données, programmation informatique, documentation, enquêtes, travail aux archives, travail de terrain, etc.), avec pour condition qu'ils s'inscrivent clairement dans une problématique scientifique que les stagiaires puissent s'approprier. Les stagiaires doivent aussi faire l'expérience de la vie scientifique dans les équipes de recherche qui les accueillent (réunions d'équipe ou de laboratoire, séminaires, etc.).

Il est bien sûr possible de prévoir que plusieurs stagiaires travaillent ensemble dans le cadre d'un même projet. L'encadrement, ou co-encadrement, des stagiaires par des doctorants est encouragé. Enfin, des projets de stage pourront aussi être construits sur la base d'idées avancées par les futurs stagiaires, si les encadrants le souhaitent.

### **Déploiement du dispositif**

Le dispositif sera déployé progressivement sur les 10 prochaines années, à raison d'un minimum de 10 étudiants accueillis chaque année dans chaque collectif de recherche engagé.

**Les 45 premiers collectifs qui s'engageront à accueillir au moins 10 étudiants par an recevront chacun une aide financière.** Pour un engagement à accueillir 10 étudiants par an, cette aide s'élève à **67500 euros**, et se décompose de la façon suivante :

- Prise en charge intégrale des gratifications de stage pour 10 stagiaires chaque année pendant 3 ans (environ 1250 euros pour un stage de deux mois).
- 10000 euros pour financer une prime annuelle de 1000 euros, sur 10 ans, pour le **coordinateur du collectif UROP** (voir ci-dessous)
- Un budget de fonctionnement pour financer d'autres dépenses.

Chaque collectif désignera un coordinateur ou coordinatrice UROP, qui aura notamment les tâches suivantes : informer les chercheurs du collectif, orienter les étudiantes et étudiants de l'Université PSL, participer à l'appariement stagiaires/encadrants, organiser l'évaluation des stages (soutenance en fin de stage), et, de manière générale, interagir avec la direction du programme [UROP@PSL](mailto:UROP@PSL) pour mettre en œuvre le dispositif.

Au bout de trois années, les collectifs devront prendre le relais s'agissant de la gratification des stages via les financements obtenus par les chercheurs (comme c'est aujourd'hui le cas pour les gratifications des stages de master).

### **Objectifs**

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à recueillir les propositions de collectifs UROP volontaires pour accueillir 10 étudiants de premier cycle en stage par an.

Un collectif peut prendre la forme de :

- Une équipe ou un groupement d'équipes de recherche au sein d'une unité de recherche
- Une unité de recherche
- Un groupement d'unités de recherche au sein d'un même établissement

Les collectifs s'engagent à accueillir 10 ou 20 étudiants par an, sur 10 ans, selon leur taille, l'aide financière étant attribuée au prorata du nombre sur lequel les collectifs s'engagent.

La structuration des collectifs pourra être régulièrement révisée.

## **Éléments à indiquer dans le formulaire :**

### **Informations générales**

1. Nom du collectif
2. Équipe(s) ou laboratoire(s) qui composent le collectif
3. Établissement principal de rattachement du collectif
4. Autre établissement impliqué
5. Coordinatrice ou coordinateur UROP au sein du collectif (si la personne est déjà identifiée)

### **Thématiques**

6. Présentation du collectif et de ses thématiques de recherche (1 ou 2 paragraphes)
7. Mots-clés (discipline, sous-disciplines, méthodes, thématiques de recherche)
8. Profils des étudiants que vous pourriez souhaiter attirer (formation, compétences, ...)
9. Exemple d'un intitulé de projet de stage qui pourrait être confié à un ou plusieurs stagiaires UROP

### **Organisation des stages**

10. Nombre d'étudiants accueillis chaque année (10 ou 20)

11. Pensez-vous proposer des projets collectifs, à réaliser en binôme ou à plusieurs avec d'autres étudiants ? Si oui, précisez en quelques lignes ce que vous envisagez.
12. Pensez-vous impliquer les doctorants dans l'encadrement ?
13. Seriez-vous prêts à vous engager dès la rentrée 2023 ?
14. Si vous avez choisi « Non », pourriez-vous indiquer une date à laquelle vous seriez prêt à rejoindre le dispositif ?

### Informations complémentaires

15. Avez-vous des précisions à ajouter ?
16. Commentaires, suggestions, questions

**Dossier à compléter sur Microsoft Forms avant le  
31 mars 2023**



*Université PSL, 60 Rue Mazarine, 75006 Paris*

Pour toute question, merci d'écrire à : [urop@psl.eu](mailto:urop@psl.eu)